l'endroit où l'on tire les gains du commerce. Certes, il y a les sauvegardes, mais dans le système actuel, les pays en développement ont des sauvegardes naturelles puisque les tarifs consolidés sont beaucoup plus élevés que les tarifs appliqués. Quand on en vient à ce qui est réellement exécutoire, les sauvegardes officielles sont le recours, et elles sont beaucoup plus coûteuses à appliquer, et limitées dans le temps.

Et, ce qui n'est pas négligeable, l'automaticité semblerait placer un groupe important d'intervenants dans une nouvelle modalité : les négociateurs commerciaux eux-mêmes n'auraient plus de travail.

Toutefois, certains ont trouvé rafraîchissant d'avoir une autre vision des approches de libéralisation du commerce. Et comme d'aucuns l'ont fait remarquer, tout projet visionnaire est jugé impossible à mettre en œuvre au début. Mais si on peut en formuler une première ébauche, cela pourrait avoir un impact à long terme.

Et la proposition comporte des éléments intéressants :

Nous devons formuler un principe « d'équité » comme celui-ci dans le contexte des négociations commerciales.

 La proposition offre une approche de la libéralisation du commerce qui biaise naturellement les avantages en faveur des pauvres.

En outre, elle répond à certaines objections évidentes :

 Elle n'exclut pas la possibilité que le Nord négocie à la baisse les taux de la NMF qui s'appliqueraient aux pays plus grands et plus riches.

 Elle s'inscrirait dans une proposition globale plus large permettant des concessions intersectorielles afin de traiter des dossiers difficiles comme l'agriculture, les textiles et les vêtements.

les comme l'agriculture, les textiles et les veterilens.
De plus, les sauvegardes sont encore disponibles pour réagir aux hausses subites des importations.

 S'il est vrai qu'un grand nombre de contrats Sud-Sud sont négociés, les coûts de négociation sont très élevés.

Les accords commerciaux Sud-Sud sont également des accords entre non-égaux. Il se pourrait que les contraintes qui pèsent sur la réaction de l'offre soient moindres dans un contexte de libéralisation entre pays en développement qu'entre pays en développement et pays industriels.

On a noté que la libéralisation « qui prend ses désirs pour des réalités » est conforme à la pensée économique. Pour les États-Unis, c'est uniquement une proposition d'adoption du libre commerce.